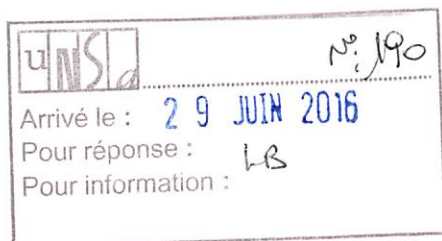




Le Défenseur



Monsieur Luc BERILLE  
Secrétaire général  
UNSA  
21 rue Jules Ferry  
93 177 BAGNOLET Cedex

Paris, le 27 JUIN 2016

**Nos réf : JT/SG/2016-52**  
**(à rappeler dans toute correspondance)**

Monsieur le Secrétaire général,

Dans le cadre de l'avis qu'il vient de rendre sur le développement de la culture du dialogue social en France, le Comité économique, social et environnemental (CESE) a notamment relevé la nécessité d'enrichir le dialogue social en ce qui concerne la lutte contre les discriminations syndicales tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Il préconise également de confier au Défenseur des droits la mission de documenter l'état des discriminations syndicales en France sur la base d'un rapport périodique et je souhaiterais pouvoir honorer sa confiance.

Si j'ai pu relever, à travers les réclamations fondées sur une discrimination dont je suis saisi, qu'environ 5,5 % d'entre elles concernent les activités syndicales, ces saisines, bien qu'émanant de salariés et d'agents des trois fonctions publiques, ne reflètent sans doute pas toute la réalité du terrain.

Je sais votre implication et celle de votre syndicat sur cette problématique.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de bien vouloir me communiquer les éléments dont vous disposez, tant pour le secteur privé que pour la fonction publique de l'Etat et les deux autres versants concernés, afin de répondre, le plus complètement possible, à la sollicitation du CESE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.



Jacques TOUBON